



UNION ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

RÉGION ORNITHOLOGIQUE DU SUD-EST (ROSE)

Association régie par la loi du 1 Juillet 1901 déclarée le 30-11-83, Journal Officiel du 3-1-84



COMPTE RENDU DU CONGRES DE LA ROSE Dimanche 24 mars 2019 à LAMBESC

Sont Présents :

Les Présidents ou les représentants de 11 clubs :

M. Doumergue, (OCH) , M. Palauqui, M. Touzri (OCA) ; M. Christy (OCPA) ; M. Quentien (UOEB) M Cauquil (OCG) ; Mme Tarnus, (AOP) ; M. J.François Bisquerra (OCI), M. Delestrade (AOM), M. Helliott (ORNIA), Channoy M. Hernu (CODA).

Guy souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et, une minute de silence est ensuite observée en mémoire de nos disparus.

Il évoque ensuite l'arrêté du 10 octobre 2018 relatif à l'application des obligations liées aux déclarations IFAP.

Ainsi que l'arrêté relatif au transport de nos animaux qui est moins contraignant que prévu à l'origine puisqu'il nécessite des aménagements très mineurs de nos moyens de transport. Cet arrêté s'adresse surtout aux professionnels transportant des animaux vivants et la problématique de diffusion de la grippe aviaire.

Ces deux arrêtés ont largement été commentés par les diverses fédérations et même si l'outil d'enregistrement peut paraître compliqué de prime abord il est à l'usage accessible à la grande majorité des éleveurs.

Marie Claire précise que les soucis de transport touchent non seulement la France mais également les pays européens. Le problème concernant la mixité avec le monde avicole devra être tranché car on ne peut pas être libéré de certaines obligations légales et réglementaires en restant sur le même pied que le monde avicole.

M. Helliott évoque quelques soucis d'utilisation ORNITHONET bourse

Le rapport moral est rapidement évoqué par Guy qui relève

Le rapport financier de Daniel Villon les comptes sont arrêtés au 17 mars avec un bilan positif de 2583 € pour 2019, le disponible étant de 13 278 €. Le problème de l'assurance responsabilité civile de la région et des clubs est ensuite évoqué, Marie Claire attire l'attention sur les limites de cette dernière qui sont parfois peu connus et mal évalués.

Les comptes de 2018 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

La vie de la région

Concernant les bagues M. Benavente relève pour la saison en cours une baisse significative des commandes de plus de 7000 bagues au total, qui représente un solde négatif de Pr7s de 3500.

Pour 2019, la ROSE note une baisse significative des adhésions qui passe de 541 en 2018 à 459 qui reflète bien la tendance nationale malheureusement, le vieillissement étant un des facteurs malheureusement.

M. Lamoot pose la question de la facturation de l'envoi des bagues expresses qui sont envoyées au club et non aux éleveurs. C'est l'UOF qui facture, l'envoi aux éleveurs directement aura un coût supplémentaire en lettre suivie aux responsables bagues des clubs.

Mise à jour du fichier des éleveurs les clubs doivent s'attacher à la mise à jour des données afin que les éleveurs puissent avoir accès à Ornithonet et recevoir les infos de la ROSE ou la revue numérisée qui actuellement n'est plus envoyée. Il est rappelé que M. Hennebique est le référent pour les problèmes liés à Ornithonet. Chaque éleveur peut changer son adresse mail sur Ornithonet en cas de problème faire une demande à Marie Claire qui a les fonctions d'administrateur. Les divers responsables clubs d'ornithonet doivent passer par M. Hennebique lors d'une éventuelle modification de leur adresse mail. Un fichier informatique PDF reprenant des éléments essentiels de chaque éleveur et notamment l'adresse mail sera envoyé à tous les présidents de club pour qu'ils puissent vérifier les infos par la ROSE.

La réglementation et la situation sanitaire

Compte rendu de la réunion du 23 février dernier qui réunissait le bureau de l'UOF et l'ensemble des présidents des régions.

L'état financier de l'UOF qui est jugé comme critique par M. Guellerain a été mis en exergue avec près de 100 000 euros de perte sur ces dix dernières années, l'arrêt de la revue serait une piste de réflexion mais elle est également un outil de communication de l'UOF souligné par Pierre qui estime que le bilan déficitaire pointé pour celle-ci est biaisé car elle ne prend pas en compte tous les paramètres. La revue reste la vitrine de l'UOF et avant de la supprimer il existe des pistes d'amélioration qui doivent être étudiées.

Suite à cette réunion un bilan chiffré a été envoyé à chaque président de région qui fait apparaître un fonctionnement déficitaire pour l'UOF de 3000 €/an. Ce bilan qui ne semble pas très objectif est plutôt flou quant aux chiffres annoncés les pistes d'amélioration annoncées semblent peu crédibles.

Les vœux de chaque région ont également été évoqués dont le retour aux anciens statuts pour la R13, les nouveaux statuts de l'association ayant été refusés par la Préfecture, retour aux anciens statuts. Nouvelles candidatures à déposer entre le 1^{er} mars jusqu'au 30 avril, présentation au 15 mai vote au congrès de juin. Daniel Hans est président par intérim. La nouvelle structure de l'UOF, prévue sera validée au congrès prochain, M. Guellerain ayant démissionné.

MC propose l'édition d'un petit mémento pratique relatif à la réglementation en vigueur à destination des éleveurs qui permettrait de s'y retrouver. Pierre précise qu'il faudra encore patienter quelque peu car l'ensemble des textes n'est pas encore paru.

OCI - : QUESTION 3 : La liste n'est pas arrêtée car il manque encore les poissons. Par ailleurs il n'est pas préconisé d'enregistrer les mutations à l'IFAP conformément au code rural en vigueur. Phénotype classique : il faut déclarer les sujets car les analyses génétiques seraient nécessaires pour prouver l'origine domestique de l'oiseau et donc sa bonne foi.

OCI - question 4 : L'UOF va fournir ces fiches qui ont été élaborées par Hervé GROS et seront mis à disposition sur le site Ornithonet, objectif septembre prochain (fiche par groupe). L'OCG a déjà généré ce type de fiche pour leurs bourses, elles sont incluses au verso du formulaire de cession.

Pour les capacitaires le nouveau registre CERFA dont les pages sont à numéroté est suffisant, les anciens sont à conserver durant 5 ans à compter de la clôture du cahier, pas de report sur les nouveaux registres.

Cerfa de détention = déclaration de détention qui remplace l'autorisation pas destiné aux capacitaires, l'envoyer avant d'avoir les oiseaux. La DDPP pouvant refuser la demande si les conditions de bien être ne sont pas respectées. La personne qui achète doit s'engager à être en règle au regard des textes en vigueur relatifs à la détention.

Situation sanitaire stable pas de grippe aviaire, un régime dérogatoire spécifique au transport des oiseaux est demandé. Bac plastique au fond des véhicules et filet perforé au dessus.

Pierre est représentant pour la France à la commission européenne sur la réglementation relative aux transports qui se réunira en juin au Portugal

Un point IFAP gratuité jusqu'à la fin du mois de mars pour le millésime 2018, 12000 inscriptions UOF, CDE 25000. Débat visant à faire baisser le coût de l'enregistrement vers les 4 €. Un compte éleveur tout regroupé. Le nouveau CERFA cession n'est pas encore paru. Les sujets non bagués doivent être identifiés par photo par exemple ou puce quand c'est possible. de

Les oiseaux replacés par l'ONCFS : un document attestant de la propriété doit être remis par l'administration ou la justice après jugement.

Pierre a passé avec succès son examen de juge OMJ section J à N

Le régional a été un succès avec 1500 oiseaux en concours et 124 participants, problème d'affluence du public dû en grande partie aux gilets jaunes. La qualité de l'éclairage ma ; Baisse de la qualité en posture et couleur. La coupe du régional a été remportée par l'OCPH

National de Woincourt : Une nette baisse du nombre d'oiseaux et des éleveurs de la ROSE même si les résultats sont satisfaisants. Le convoi a été compliqué en raison de la présence des gilets jaunes mais le coût global a été divisé par deux par rapport à Colmar.

Le mondial à Zwolle : le responsable Guy Doumergue, 244 éleveurs et 1534 oiseaux, 5em au classement avec un pourcentage de 50 % des éleveurs médaillés. Au niveau de la ROSE 26 éleveurs, 257 oiseaux pour 15 médailles soit un résultat légèrement au dessus de la moyenne national. Les frais de convoi ont été limités au maximum grâce à la bonne volonté des convoyeurs qui sont restés sur place toute la semaine.

Le calendrier des réunions

Celle du mois de juin ne se tiendra pas en raison de la tenue du congrès, celle de septembre se tiendra vraisemblablement le 22.

Manifestations 2019 2020

Le championnat de la ROSE en 2019 se tiendra début décembre 0 Antibes OCA si un club est candidat à son organisation. En 2020 le national aura lieu à Castres et un interrégional avec la R5 pourrait se dérouler sur la région valentinoise

OCA international spécial glostors 7 et 8 décembre

UOEB Expobourse à la MED du 26 au 27

13 14 15 décembre OCPA CONCOURS CHANT à Lambesc DU 13 AU 15 expo bourse et ORNIA concours avicole rien d'autre

OCG : FÉVRIER CAVEIRACET MARS 2020 EXPO BOURSE

AOM BOURSE EN MARS 2020

OCI : ISTRES 11 AU 13 OCTOBRE EXPO BOURSE ET CONCOURS RAZA FAUNE EUROPEENNE

OCPH 2019 PALAVAS ENLOGEMENT LE VENDREDI 21 22 AU 23 JUIN SHOW EXO JUGEMENT COMMENTÉ LE SAMEDI/ DIMANCHE MATIN BOURSE

MARSEILLAN BOURSE 13 14 15 SEPTEMBRE

NATIONAL LE 9 ET 10 NOVEMBRE ENLOGEMENT LE LUNDI POUR LA REGION

AOP : SANARY TRI ET REUNION TECHNIQUE CANARIS COULEURS ET POSTURES LE 28/09 ALAIN CHEVALIER

BOURSE FETE DE LOLIVIER 5 ET 6 OCTOBRE SANARY DU 7 AU 10 JUIN LES FLORALIES

CODA BOURSE A PORTES LES VALENCE

UOM VOIR LISTE

Bordeaux 19/10

Lens canaris couleurs 11/10

Colmar 24/10 toutes sections

Antibes toutes sections sauf Gloster

L'ICC organise à Ollioules (83), le 6 avril une journée d'information pour les éleveurs de la région une réunion d'information

OCA

Classement des éleveurs compétiteurs :les éleveurs de la ROSE devront faire la démarche personnellement afin d'y participer.

LE CONGRES UOF A PALAVAS

Ouvert à tous le samedi 1^{er} juin 2019, le vendredi étant réservé aux élus des régions

Le programme du national est en cours d'élaboration et sera diffusé après le mois de juin

Lecture des vœux de la région 13

Questions des clubs

Confirmé – Débutant notion abandonnée à ne plus prendre en compte

Erreur palmarès voir réponse MC ; à apporter par l'organisme organisateur

Vétérinaire référent dans chaque club c'est la solution

AOM

- Récompenses au régional il est difficile d'aller au-delà de ce qui se fait actuellement pour des raisons de coût
Le problème des récompenses est doublement difficile baisse du nombre des compétiteurs et donc baisse des recettes
les photos de Guy sont très appréciés le rôle des organisateurs dans la communication des résultats est important . La page Facebook de la région doit être alimenté par les résultats des clubs encore faut-il qu'elle soit alimentée par lesorganisateur.

Au niveau de la région la section protection pourrait être recrée si un éleveur volontaire se manifeste. Le matériel de la ROSE est encore existant même s'il s'inscrivait surtout dans un but éducatif à destination des écoles.

La ROSE et l'association ICC et EIE éleveurs indigènes et exotiques, association inconnue par la ROSE à voir...

La séance est levée à 17h00

Marc HERNU
Secrétaire de la ROSE